

Mise à jour importante concernant le Guide de vos avantages : Le service MonTempo CIBC^{MC} est maintenant offert aux résidents du Québec!

Merci de faire affaire avec nous et de nous accorder votre confiance. Veuillez prendre connaissance d'une mise à jour maintenant en vigueur concernant le Guide de vos avantages en tant que titulaire d'une carte Dividendes CIBC^{MD} Visa*.

Le service MonTempo CIBC^{MC} est maintenant offert aux résidents du Québec. La section sur les plans de paiement par versements de MonTempo CIBC du Guide de vos avantages a été remplacée par ce qui suit :

Plans de versements MonTempo CIBC⁷

Lorsque vous décidez d'effectuer un achat important, qu'il s'agisse de rénovations ou de vacances prévues, ou encore d'une dépense imprévue comme le bris d'un électroménager, vous pouvez utiliser MonTempo CIBC. Payez à votre rythme grâce à des plans de paiement par versements à des taux d'intérêt moins élevés sur les achats admissibles portés à votre carte sur une durée fixe. Certaines restrictions s'appliquent. Visitez le site cibc.com/MonTempo pour en savoir plus.

⁷ Les plans de versements MonTempo CIBC permettent aux titulaires de carte admissibles de convertir une ou des opérations par carte admissibles portées au compte en versements mensuels (incluant les intérêts) sur une période déterminée. Lorsque vous créez un plan de versements, vous pouvez sélectionner une durée de versements (en mois) assortie d'un taux d'intérêt annuel. Une fois que vous avez accepté les modalités du plan de paiement par versements et que ce dernier a été créé, vous pouvez l'annuler en tout temps, mais vous ne pouvez pas le modifier. Les plans de versements MonTempo CIBC sont offerts uniquement : a) aux titulaires dont le compte est en règle; b) pour certains comptes et certaines opérations admissibles. Pour connaître toutes les modalités, visitez le site cibc.com/MonTempo.